

Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Un actif sur trois aura cessé son activité entre 2010 et 2020

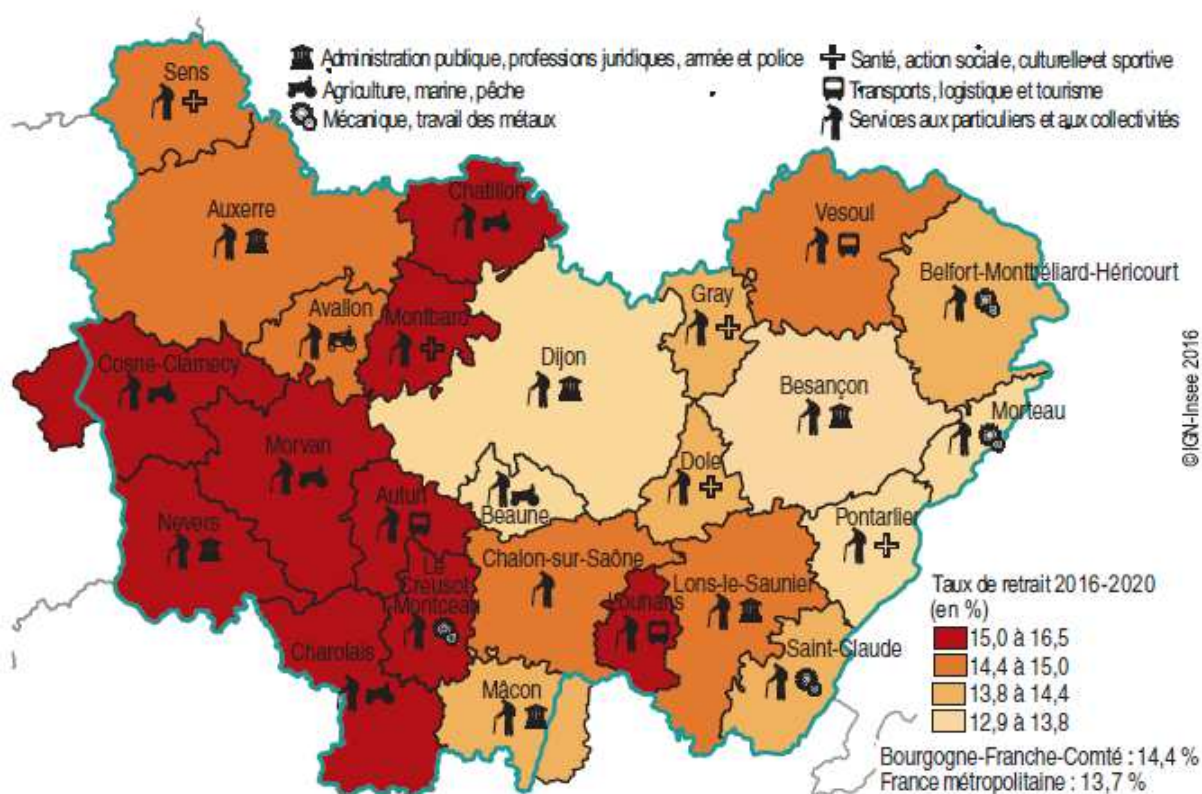
En Bourgogne-Franche-Comté, près d'un tiers des actifs en emploi auront cessé leur activité d'ici 2020. Cela représente 363 000 emplois sur les 1 122 000 que compte la région début 2010. Ce fort taux de retrait, supérieur à la moyenne nationale de 1,5 point s'explique par la présence importante de seniors dans la population régionale.

Ces perspectives de cessation d'activité sont susceptibles d'aviver les tensions sur le marché du travail pour certaines familles professionnelles. Les plus concernées sont celles qui relèvent du domaine des services aux particuliers et aux collectivités. Il s'agira ainsi de pourvoir au remplacement de 8 000 aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles alors même que ces métiers sont en plein essor en raison du développement de l'activité féminine et de l'augmentation du nombre de personnes âgées. De la même façon, 9 000 agents d'entretien devraient cesser leur activité alors que les effectifs de cette famille professionnelle se maintiennent.

Avec le vieillissement de la population, le recours aux services de santé progresse. Le domaine est globalement en croissance importante, porté principalement par les métiers d'aides-soignants et d'infirmiers. Avec le desserrement du numerus clausus, les effectifs de nouveaux médecins augmentent aussi mais pas suffisamment pour remplacer les départs à venir. En effet, plus de 7 000 médecins, soit 45 % d'entre eux, ont plus de cinquante ans.

2 Un dynamisme contrasté entre l'est de la région plus jeune et l'ouest vieillissant

Principaux domaines contributeurs aux retraits sur le territoire



Tous les départs, sous réserve qu'ils soient remplacés, ne conduiront pas nécessairement à une offre de poste de niveau équivalent. Le lien entre départ et embauche est complexe. En effet les évolutions technologiques et les transformations organisationnelles remodelent la structure des métiers et modifient le contenu des emplois existants. C'est le cas des industries de process (chimie, pharmacie, agroalimentaire...), du bâtiment et des travaux publics ou encore des transports. Toutefois, dans ces domaines où les taux de retrait sont importants, la profession a anticipé ces évolutions en s'appuyant sur la formation initiale et continue.

L'évolution des métiers résulte parfois d'un glissement catégoriel. En Bourgogne-Franche-Comté, le domaine de la banque et des assurances s'est restructuré entre 2007 et 2012, au profit des employés, essentiellement des commerciaux et au détriment des techniciens, davantage spécialisés dans la gestion d'opérations complexes. Près d'un cadre sur deux de la banque et des assurances aura cessé son activité d'ici 2020 . Dans ce domaine, au fort pouvoir attractif, les recrutements devraient s'en trouver facilités.

Mention :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N°10
consultable en ligne : www.insee.fr/bfc rubrique publications

Contact :



Chantal PRENEL
Attachée de presse
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.05 Mél : dr25-communication-externe@insee.fr